



Les 3 Jours d'Aigle

4 au 6 octobre 2018



Informations

La permanence se tiendra au Centre Mondial du Cyclisme à Aigle, le jeudi 4 octobre dès 14h00.

La piste est couverte, en bois, d'une longueur de 200m.

Le local de presse sera sur la pelouse et le local pour le contrôle médical sera le local médical à l'étage du département de la formation et du développement au Centre Mondial du Cyclisme à Aigle.

Le contrôle des licences et la remise des dossards auront lieu le jeudi 4 octobre 2018 de 14h30 à 18h50 au Centre Mondial du Cyclisme à Aigle. Le contrôle des licences et la remise des dossards pour les sprinters, se fera à l'accueil sur la pelouse le 5 octobre 2018.

La réunion avec les participants aura lieu dans les tribunes de la ligne opposée à 17h00, au Centre Mondial du Cyclisme à Aigle.

Adresse de l'organisateur :

Daniel Gisiger, Route de Clos Soleil 10, CH-1854 Leysin, Suisse

daniel.gisiger@bluewin.ch

+41 79 797 86 68

La composition du collège des commissaires est la suivante :

Président :

Philip Pollard GBR

Secrétaire :

Martins Paula POR

Membres :

Pomario Wayne CAN

Membres stage UCI

Li Xin CHN

Michael Pinkosko CAN

Nuthapong Lohitnavy THA

Tiziana Ciccioni ITA

Trevor Reade GBR

Zachry Prendergast NZL



Les 3 Jours d'Aigle

4 au 6 octobre 2018



Membres stage commissaires nationaux

Adam Lefler POL

Ahmed Saad Allah Hussein EGY

Dimitrios Lazaridi GRE

Elisa Dabbene ITA

Li Chia Lee TWN

Marzena Boczek POL

Mayumi Tadenuma JAP

Mitsuteru Iwama JAP

Natalya Litvinenko KAZ

Paul Mullan GBR

Mickaël Rouzière FRA

Samar Hamed EGY

Aelena Mezentseva KAZ

Commissaires Swiss Cycling

Turin Doris

Joachim Brügger

RÈGLEMENT

Seuls les règlements de l'UCI et les contrôles des Commissaires Officiels en assureront la bonne marche.

ARTICLE 1

Les 3 Jours d'Aigle est une course qui se veut formatrice. L'organisation veut faire découvrir aux spectateurs, la magie et la variété de la piste, avec des courses de qualité, dans la convivialité avec un esprit sportif.

ARTICLE 2

Le comité d'organisation des 3 Jours d'Aigle est composé de bénévoles. Il est à but non lucratif. Si le bilan financier devait dégager un bénéfice, il serait réinvesti dans la promotion du cyclisme.

ARTICLE 3

La participation aux 3 Jours d'Aigle est ouverte aux catégories Elite et U23 le délai d'inscription est fixé au 15 septembre 2018.

La participation aux Mini 3 Jours d'Aigle se fait sur inscriptions, après les journées d'initiation à l'américaine. Les coureurs de la catégorie junior composent le peloton de cette américaine. Toutefois selon décision des organisateurs, il se peut que des coureurs de catégories supérieures puissent compléter le peloton des Mini 3 Jours, si leur niveau est jugé correspondant à cette catégorie.

La participation aux Piccolo 3 Jours d'Aigle se fait sur inscription, après les journées d'initiation à l'américaine. Les coureurs des catégories cadet et féminine composent le peloton de cette américaine. Toutefois selon décision des organisateurs, il se peut que des coureurs de catégories



Les 3 Jours d'Aigle

4 au 6 octobre 2018



supérieures puissent compléter le peloton des Piccolo 3 Jours, si leur niveau est jugé correspondant à cette catégorie.

Des journées d'initiation à l'américaine auront lieu au Centre Mondial du Cyclisme à Aigle et au Tissot Vélodrome de Granges

ARTICLE 4

Les relais peuvent se faire de deux façons, soit au cuissard, soit à la volée.

ARTICLE 5

La rétropoussette sur un concurrent est interdite.

ARTICLE 6

Si pour une raison quelconque, deux équipiers ne peuvent se pousser ou se toucher, le relais sera valable lorsque l'homme à relayer sera à la hauteur de son coéquipier.

ARTICLE 7

En cas de chute ou d'incident mécanique de l'un des coureurs, son équipier doit immédiatement reprendre la position de l'équipe dans la course. Il n'y aura pas de neutralisation.

ARTICLE 8

(UCI 3.2.170) !!!! règlement à revoir...

Si les 2 coureurs tombent l'équipe aura droit à une neutralisation de 1 km (nombre de tours le plus proche de 1 km à Aigle 5 tours). A l'expiration de la neutralisation, l'un des partenaires reprendra la course à 100% à partir de la position que l'équipe occupait dans le peloton avant l'accident, faute de quoi l'équipe sera pénalisée des tours perdus.

Une équipe ou un coureur neutralisé, ne sont pas autorisés à reprendre la course dans le dernier kilomètre. Si les 2 coureurs d'une équipe tombent dans le dernier kilomètre, ou si le dernier kilomètre commence durant la période de neutralisation d'un incident reconnu et l'équipe neutralisée ne peut pas reprendre la course avant le dernier kilomètre. Ces équipes neutralisées seront classées selon les points acquis au moment de l'incident.

ARTICLE 9

Les tours gagnés par l'équipe dont l'un des partenaires est neutralisé ne sont reconnus que si le coureur restant dans la course accomplit toute la distance, c'est-à-dire ne manque aucun relais durant la prise du tour.

ARTICLE 10

Tous les points gagnés dans les épreuves individuelles ne comptent pas pour le classement général.

ARTICLE 11

Chaque jour, en plus du classement partiel de l'épreuve ou de l'étape, on établit aussi le classement général sur la base des points obtenus.



Les 3 Jours d'Aigle

4 au 6 octobre 2018



Le total des points gagnés pendant les trois jours de course, détermine le classement final.
En cas d'égalité de points, la position des équipes à l'arrivée finale départagera.

ARTICLE 12

Américaines 3 jours, mini 3 jours et piccolo 3 jours

Le classement aux points est obtenu par l'addition de points marqués par chacun de ses coureurs lors de chaque sprint intermédiaire lors des courses à l'américaine. Le 1^{er} remporte 5 points, le 2^{ème} 3 points, le 3^{ème} 2 points et le 4^{ème} 1 point.

ARTICLE 13

Epreuves individuelles 3 jours

Dans la catégorie Elite et U19 Mini 3 Jours d'Aigle, il ne sera pas établi de classement général individuel. Les courses individuelles des 3 jours d'Aigle qui sont au programme des championnats du monde attribueront des points pour le classement piste UCI. Une seule épreuve par discipline et par catégorie durant les 3 jours sera prise en compte. Les points attribués seront en classe 1.

ARTICLE 14

Les braquets sont limités pour les madison des catégories

Elite homme : 7.54 mètres (50x14 54x15)

Elite dame : 7.40 mètres (49x14 53x15)

Mini et Piccolo: 6.85 mètres (52x16 / 49x15)

ARTICLE 15

La liste des prix est annexée au présent règlement.

ARTICLE 16

Le jeudi 4 octobre

Omnium Elite homme

Omnium Elite dame

Course aux points Junior homme

Madison Elite homme

Le vendredi 5 octobre

Poursuite individuelle Elite dame

Poursuite individuelle Elite homme qualifications

Keirin Elite homme

Scratch Elite homme

Madison Elite homme

Scratch Elite dame

Course aux points Elite homme



Les 3 Jours d'Aigle

4 au 6 octobre 2018



Le samedi 6 octobre

Scratch Junior homme

Course aux points Elite dame

Scratch U23 homme

Vitesse Elite homme

Poursuite individuelle Elite homme finales

Madison Elite dame

Madison Elite homme

ARTICLE 17

Doivent se présenter au protocole :

Le vainqueur des courses individuelles Piccolo.

L'équipe vainqueur d'une américaine ainsi que l'équipe leader au classement général.

Tous les vainqueurs des différentes courses.

ARTICLE 18

Afin de respecter le règlement UCI, dans les courses individuelles UCI, seuls 20 coureurs pourront prendre le départ. Les coureurs des dernières équipes ne seront pas autorisés à prendre le départ à moins qu'ils appartiennent à une nation qui n'est pas encore représentée, ceci afin d'obtenir le nombre de nations pour figurer en 1^{ère} catégorie selon le règlement UCI.